

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2022

L'an deux mil vingt-deux et le vingt-neuf du mois de mars, à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de Cuinzier, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur Marc LAPALLUS, Maire.

**PRESENTS** : LAPALLUS Marc (Maire), PEGUET-CHASSY Isabelle (1<sup>ère</sup> adjointe), DANIERE Sébastien (2<sup>e</sup> adjoint), GONDEAU Stéphanie (3<sup>e</sup> adjointe), BRETON Jean-Jacques (4<sup>e</sup> adjoint), BELOT Stéphanie, FONGY Carole, CHAUX Mickaël, BUFFIN Valérie, MONCORGE Marc, DUPERRAY Mathieu, FAVRE Pierre, BUTTY Sylvain.

=====  
Ordre du jour :

- Approbation des comptes de gestion du receveur municipal, des comptes administratifs de l'année 2021 et affectation des résultats 2021,
- Vote des taux d'imposition 2022,
- Vote des budgets primitifs de l'année 2022,
- Devis réfection toiture garage école,
- Devis mise aux normes blocs sécurité salle des sports
- Proposition d'achat par un administré d'une portion de chemin rural « Le Pilon »,
- Régularisation d'actes relatifs aux travaux d'élargissement du chemin Malviré-Cortant,
- Délibération pour le passage au 1<sup>er</sup> janvier 2023 au référentiel budget et comptable M57,
- Fin de missions maîtrise d'œuvre avec HIATUS Architecte.
- Questions diverses

\*\*\*\*\*

Monsieur le Maire accueille et remercie les membres présents.

Monsieur le Maire annonce que Mr Michel AUBONNET a présenté sa démission par courrier qui prend effet au 28 mars 2022. Monsieur le maire indique qu'aucun motif n'est précisé dans la lettre de démission. Cette démission est acceptée à l'unanimité.

Avant d'aborder l'ordre du jour, monsieur le Maire demande à l'Assemblée s'il y a des remarques sur le dernier compte rendu, qui est approuvé sans observation.

Désigne Madame BELOT Stéphanie comme secrétaire de séance.

Monsieur le Maire demande à l'Assemblée l'autorisation de rajouter un point à l'ordre du jour :

- Délibération pour le versement d'une aide en faveur du peuple ukrainien.

Le conseil municipal accepte l'ajout de ce point à l'ordre du jour.

\*\*\*\*\*